

Ouverture des inscriptions au Prix Empreintes de la Santé Créative 2024

Paris, le 4 juin 2024 | **Ce Prix Empreintes, organisé par l'AACC depuis 1997, récompense la créativité des campagnes ou actions de communication santé, dont le concept original a été créé en France pour une marque, parues entre le 1er juin 2023 au 30 juin 2024.**

Il a vocation à mettre en lumière et célébrer le travail spécifique réalisé pour le secteur de la santé qui est au cœur des préoccupations des Français.

Il s'adresse à toutes les agences de communication (membres et non membres), et aux annonceurs, avec l'accord de l'une ou l'autre partie. Les campagnes ou dispositifs de communication éligibles doivent être parus entre le 1er juin 2023 et le 30 juin 2024, avoir un concept original créé en France, et être au service de marques de prescription, d'automédication, de marques vétérinaires, des dispositifs/matériels médicaux, pour des grandes causes, d'entreprises, ou encore de produits de consommation courante - nutritionnels ou non - et dont la santé est le thème central.

10 catégories couvrent l'ensemble du spectre de la communication santé :

- COMMUNICATION MEDICALE PRODUIT
- ÉDUCATION MEDICALE
- CAMPAGNE ENVIRONNEMENT
- CAMPAGNE OTC ET PARAPHARMACIE
- CAMPAGNE GRAND PUBLIC – ORGANISME PUBLIC
- CAMPAGNE GRAND PUBLIC – ORGANISME PRIVÉ
- CAMPAGNE INSTITUTIONNELLE/CORPORATE
- CAMPAGNE INTERNATIONALE
- VISUEL CRÉATIF
- FILM CRÉATIF

L'an dernier, l'agence *Australie.GAD* remportait le Grand Prix et l'OR de la catégorie campagne *Grand Public-Organisme public* avec la campagne « Au quotidien, faites les bons choix dès maintenant, vous nous remercieriez plus tard », réalisée pour l'Institut National du Cancer.

David Leclabart, Président de l'agence témoigne « La communication a le pouvoir de modifier des perceptions afin de changer des comportements parfaitement admis aujourd'hui et qui nous sembleront inenvisageables demain. C'est une grande fierté partagée avec notre client INCa d'avoir remporté le Grand Prix Empreintes. ».

Les membres du jury, professionnels de la communication santé aux profils créatifs, issus des agences et des annonceurs des industries de santé, tous anciens lauréats d'un Prix Empreintes, noteront individuellement les campagnes selon les critères préétablis (impact, pertinence stratégique, attribution à la marque, créativité-originalité et coup de cœur), puis se réuniront le vendredi 13 septembre pour établir le palmarès 2024, avec un vote à bulletin secret parmi les campagnes shortlistées.

La cérémonie de remise des prix aura lieu le jeudi 17 octobre à 19h, Salle Gaveau à Paris.

Les inscriptions des campagnes sont ouvertes jusqu'au 27 juin 2024 sur
<https://www.empreintes.aacc.fr>

Prix Empreintes : Laurence Dotte - ldotte@aacc.fr - 01 47 42 27 41

Contact Presse AACC : Lorraine Roncin - Ironcin@aacc.fr – 01 47 42 27 26